

## saint-pardoux

/ne

Le conseiller de l'opposition  
quitte la salle du conseil

en conserve beau-  
Je ne garde que les  
tais attendue par les  
es âgées qui étaient  
s de ma visite. Pour  
s, j'étais le seul contact  
née. Elles se confiaient  
une amie, me disaient  
qu'elles n'osaient pas  
ur famille. Je restais à  
te et parfois, je leur re-  
le moral ». Lors d'une  
n, en présence de ses  
s et des pensionnaires  
lissement, la directrice  
ue Vallet a souligné la  
relationnelle de Joce-  
jours souriante et qui  
ransmettre sa bonne

de relevage pour une  
i bourg. Et une enquête  
publique sera lancée. »  
si concerne la centaine  
nts du bourg dont les  
ements n'étaient pas  
es, une vingtaine de  
a été traitée. Certains  
assistance ont émis  
créer un collectif afin  
grouper et de comman-  
travaux à une même en-  
le bilan financier pré-  
r Yolande Maurin fait  
85 € en caisse. La coti-  
est toujours à 2 €.   
avons mis notre AG au  
la semaine de l'eau car

Le dernier conseil muni-  
pal, qui s'est déroulé le  
22 mars, a été chahuté par Phi-  
lippe Noirtault, élu de l'oppo-  
sition. Ce dernier a pris la pa-  
role en tout début de séance  
pour marquer son mécontente-  
ment pour des demandes de  
documents non-délivrés par la  
mairie, ainsi que des re-  
marques dans les comptes ren-  
dus de conseils municipaux,  
qui ne sont pas prises en  
compte pendant les séances de  
conseil. Le maire, Benoît Piron,  
a précisé, suite à cette re-  
marque, que les documents ne  
pouvaient pas être remis  
aux élus de l'opposition, car  
aucune demande n'a été faite  
jusqu'à ce jour. Philippe Noir-  
tault a quitté la séance du con-  
seil après ces allégations.

**Maquettes budgétaires**

**2017.** Le budget de fonction-  
nement pour cette année est su-  
périeur à 1 million d'euros.   
Quand les dépenses de fonc-  
tionnement sont établies à en-  
viron huit cent mille eu-  
ros. L'investissement sera aux  
alentours de 1 million d'euros.  
La maquette des budgets a été  
présentée à l'équilibre pour  
l'année 2017. Le tableau défini-  
tif sera livré en début avril.

**Comptes administratifs**

**2016.** Le bilan 2016 est de  
1,196 million d'euros en fonc-  
tionnement. Les dépenses de  
fonctionnement de l'année  
2016 sont de 800.000 €. En in-

vestissement en recettes :  
588.000 €. Et en dépenses à  
496.000 €. Ce qui est très fa-  
vorable pour l'équilibre des  
comptes afin d'aborder l'année  
2017 avec sérénité précise la  
secrétaire de mairie, soutenue  
par le premier adjoint, Johann  
Baranger.

**Taux d'impositions.** La va-  
riation des taux d'imposition  
évoquée pour l'année 2017 sera  
de 0 % pour la taxe d'habita-  
tion ainsi que pour le bâti fon-  
cier. Pour ne pas trop impacter  
le monde agricole, le conseil  
propose une baisse de 3 % sur  
le foncier non-bâti par rapport  
à l'année dernière. Suite à la  
fusion des 3 communautés Val  
de Gâtine, les taux d'imposi-  
tion communautaires sur le  
foncier non bâti vont augmen-  
ter pour l'ex-communauté  
Pays Sud Gâtine. Le pourcen-  
tage pourra être évolutif dans  
les années à venir, précise les  
élus. Une démarque positive  
par cette baisse des taux d'im-  
positions directes pour cette  
année.

**Diverses.** Une information a  
été donnée pour l'association  
Faire revivre la chapelle à Châ-  
teau-Bourdin, qui organisera  
son assemblée générale, le sa-  
medi 8 avril à 14 h 30 à l'Ehpad  
de Château-Bourdin. Elle sera  
suivie d'une visite groupée des  
récentes réalisations de l'asso-  
ciation.